

ÉTHIOPIE

La violente répression aurait fait plus de 30 victimes et entraîné l'incarcération de plusieurs centaines de personnes

Index AI : AFR 25/016/2005

ÉFAI

Mercredi 2 novembre 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Ces deux derniers jours, la police antiémeutes aurait tué plus de 30 manifestants dans la capitale Addis-Abeba et arrêté systématiquement les dirigeants et membres du principal parti d'opposition, la Coalition pour l'unité et la démocratie (CUD), ainsi que plusieurs journalistes de la presse libre. La police antiémeutes a tiré à balles réelles sur les manifestants, notamment dans le quartier Mercato. Les manifestations auraient débuté pacifiquement pour laisser place à des jets de pierres, des constructions de barricades et des voitures incendiées lorsque la police a commencé à tirer. Pas moins de 150 manifestants auraient également été blessés. La police a déclaré que deux policiers avaient été tués par les manifestants.

Selon certaines informations, tous les dirigeants de la CUD sont incarcérés, dont Hailu Shawel, son président, qui a été sauvagement battu, le Dr Berhanu Negga, nouveau maire d'Addis-Abeba, Gizachew Shifferaw, le Dr Hailu Araya, ancien rédacteur en chef de *Press Digest*, et le Dr Yakob Hailemariam, ancien fonctionnaire de l'ONU et de la Cour pénale internationale (CPI). Tous ont été élus au Parlement. Birtukan Mideksa, avocate et vice-présidente de la CUD, Debebe Eshetu et Getachew Mengiste, ancien commandant de l'armée, ont eux aussi été interpellés. Tous seraient placés en détention au département central d'enquêtes (également connu sous le nom de Maikelawi). Dans une déclaration, le gouvernement a affirmé qu'il poursuivrait en justice les dirigeants de l'Association des enseignants éthiopiens (AEE) et de l'Association des journalistes de la presse libre éthiopienne (AJPLE) pour conspiration violente dans le cadre des manifestations.

Les arrestations ont démarré au lendemain d'une série d'actions de protestation non violente à l'initiative de la CUD, qui boycotte le nouveau Parlement en raison de la fraude électorale qu'aurait orchestrée le parti au pouvoir, le Front démocratique révolutionnaire populaire éthiopien (FDRPE) du Premier ministre Meles Zenawi. Une trentaine de chauffeurs de taxi ont été arrêtés pour avoir klaxonné au cours de la manifestation organisée dans ce cadre.

Le 1^{er} novembre, après les manifestations et les tirs de la police, une grève consistant à rester chez soi a été décrétée et de nombreux magasins ont baissé leur rideau. La police a alors arrêté les partisans de l'opposition chez eux avant de les conduire vers des destinations inconnues. Aux termes de la loi, ils devraient être présentés devant les tribunaux dans les quarante-huit heures.

Les arrestations et les tirs de la police, dont plusieurs femmes ont été victimes, se sont poursuivis ce mercredi 2 novembre, et plusieurs cadavres ont été aperçus dans les rues et les hôpitaux.

Par ailleurs, Amnesty International est vivement préoccupée par l'interpellation du professeur Mesfin Woldemariam, soixante-quinze ans, défenseur des droits humains de renommée internationale. Ce professeur de géographie à la retraite et écrivain a fondé et présidé pendant quatorze ans le Conseil éthiopien des droits humains. Il avait récemment démissionné de son poste au sein du Conseil afin d'apporter son soutien à la campagne électorale de la CUD et de mettre sa plume au service de la presse privée. Il est alité depuis trois mois en raison d'une affection très douloureuse de la colonne vertébrale, pour laquelle il bénéficie d'une physiothérapie régulière. Amnesty International craint que sa sécurité et sa santé ne soient en danger, les prisonniers étant fréquemment soumis à des traitements pénibles, notamment au cours des premiers jours de leur détention. Ils doivent par exemple dormir sur un sol froid en ciment, ne sont pas autorisés à recevoir de la nourriture ni des vêtements de rechange de la part de leur famille et ne sont pas soignés. On ignore si Mesfin Woldemariam a été autorisé à emporter des analgésiques. Il pourrait être détenu à Maikelawi, à l'instar des dirigeants de la CUD. La police a plus tard pénétré par effraction dans son domicile et saisi divers documents et dossiers.

Amnesty International sollicite la libération immédiate et inconditionnelle du professeur Mesfin Woldemariam, des députés de la CUD et des simples membres de ce parti, qu'elle considère comme des prisonniers d'opinion accusés à tort par le gouvernement de conspiration violente. Durant la détention du professeur Mesfin Woldemariam, l'organisation demande instamment qu'il reçoive tous les soins médicaux dont il a besoin dans un hôpital, au lieu de subir des conditions de détention éprouvantes, sans recevoir les soins appropriés.

En outre, Amnesty International demande aux autorités d'ordonner aux forces de sécurité de ne pas recourir à la force meurtrière contre les manifestants, sauf lorsque des vies sont menacées, et d'ouvrir une enquête indépendante sur les tirs ayant causé des victimes.

L'organisation engage le représentant spécial de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et la rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la libération et la sécurité de Mesfin Woldemariam, éminent défenseur des droits humains.

Complément d'information

Réunie à Entebbe, en Ouganda, une conférence sur les défenseurs des droits humains de tous les pays de l'Est et de la Corne de l'Afrique réclame également la libération du professeur Mesfin Woldemariam.

Hassan Shire Sheikh, coprésident de la conférence et directeur de l'*East and Horn of Africa Human Rights Defenders' Project* (EHAHRDP, Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et de la Corne de l'Afrique), financé par le Canada, a déclaré : « *Les défenseurs des droits humains réunis ici font part de leur solidarité avec le professeur Mesfin Woldemariam et exigent sa libération immédiate. Nous demandons au gouvernement éthiopien de reconnaître le rôle légitime des défenseurs des droits humains, conformément à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme. Il doit prendre des mesures afin de veiller au respect de l'état de droit et à la protection des libertés fondamentales.* »

Le 8 juin 2005, à Addis-Abeba, les soldats ont abattu environ 42 manifestants qui protestaient contre la fraude électorale présumée. En outre, des milliers de partisans de l'opposition ont été placés en détention dans des conditions difficiles et parfois passés à tabac. Au bout de quelques semaines, ils ont tous été libérés sous caution après avoir brièvement comparu devant les tribunaux. La CUD réfute les accusations de conspiration violente portées par le gouvernement – qui n'a produit aucun élément de preuve pour les étayer. Les 109 députés nouvellement élus de la CUD boycottent le Parlement, qui a levé leur immunité parlementaire. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>